



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

# FEUILLE D'INFORMATION

## LA TREVE OLYMPIQUE

MISE À JOUR - DECEMBRE 2017

### MISSION

"Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine." (Principes fondamentaux, [Charte olympique](#)).

À l'aube de ce troisième millénaire, le CIO est plus que jamais convaincu du rôle catalyseur que le sport peut et doit jouer dans notre société. Il unit et enseigne le respect et la tolérance, deux valeurs indispensables à notre monde d'aujourd'hui.

### LA TREVE SACREE DANS L'ANTIQUITE

La tradition de la "Trêve olympique", ou "Ekecheiria", fut instituée dans la Grèce antique au IXe siècle avant J.-C. par la signature d'un traité entre trois rois, Iphitos d'Élide, Cléosthène de Pisa et Lycurgue de Sparte.

Par la suite, toutes les autres cités grecques ratifièrent cet "accord international", scellant ainsi l'immunité permanente universellement reconnue du sanctuaire d'Olympie et de la région d'Élide. Durant cette période de trêve, les athlètes, les artistes et leur famille, ainsi que les simples pèlerins pouvaient voyager en toute sécurité pour participer ou assister aux Jeux Olympiques, puis retourner dans leurs pays respectifs. À l'approche de l'ouverture des Jeux Olympiques, la Trêve sacrée était proclamée et annoncée par les "Spondophoroi", citoyens d'Élide qui voyageaient de cité en cité à travers tout le territoire grec pour transmettre le message. Une preuve du respect de cette Trêve est que les Grecs d'Olympie n'ont jamais construit de murailles pour se protéger, contrairement à toutes les autres cités grecques.

### LE SYMBOLE

Le symbole de la Trêve olympique représente une colombe de la paix avec, en arrière-plan, la traditionnelle flamme olympique. Dans un monde déchiré par les guerres et la violence, la colombe de la paix représente l'un des idéaux et des défis du CIO : construire un monde pacifique et meilleur grâce au sport. La flamme olympique apporte à tous les peuples de la terre la chaleur de l'amitié par le partage et la camaraderie. Dans le symbole, la flamme se compose d'éléments colorés effervescents – évoquant la liesse éprouvée lors de la célébration de l'esprit humain. Ces éléments symbolisent le rassemblement des peuples, sans distinction de race, pour le respect de la Trêve.

### LA REINTRODUCTION DE LA TREVE OLYMPIQUE DANS LES JEUX MODERNES

Prenant en compte la nouvelle réalité politique dans laquelle s'inscrivent le sport et les Jeux Olympiques, le CIO a décidé de faire revivre la Trêve olympique à l'occasion des Jeux. Son but est de préserver, dans la mesure du possible, les intérêts des athlètes et du sport en général et de contribuer à la recherche de solutions pacifiques et diplomatiques aux conflits qui sévissent dans le monde. Le premier projet en faveur de la Trêve olympique fut lancé en 1991 à la suite de l'éclatement de la République fédérale de Yougoslavie et de la création du comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies qui, dans sa résolution 757 en 1992, incluait pour la première fois le "sport" comme élément de sanction.

Après plusieurs consultations, le CIO opta, en tant qu'institution centenaire, pour la réaffirmation de son indépendance, la défense des intérêts des athlètes, la protection des Jeux Olympiques et la consolidation de l'unité du Mouvement olympique.



Sur avis de la commission exécutive, la 99<sup>e</sup> Session du CIO lança, le 21 juillet 1992, un appel à tous les États ainsi qu'à toutes les organisations internationales et nationales, et demanda à son président d'engager des pourparlers avec les Nations Unies. Finalement, le comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et le CIO parvinrent à un accord qui permit aux athlètes yougoslaves de participer, à titre individuel, aux Jeux de la XXV<sup>e</sup> Olympiade à Barcelone en 1992.

## **PLUS DE VINGT ANS DE SOUTIEN DES NATIONS UNIES**

Depuis 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies réitère son soutien au CIO en adoptant à l'unanimité tous les deux ans – un an avant chaque édition des Jeux Olympiques – une résolution intitulée "Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique". Par cette résolution (symbolique), l'ONU invite ses États membres à respecter la Trêve olympique individuellement ou collectivement et à chercher, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, le règlement de tous les différends internationaux par des moyens pacifiques et diplomatiques, tout en reconnaissant l'importance des actions du CIO pour le bien-être de tous et l'entente internationale.

Le 13 novembre 2017, la Session de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution portant sur le respect de la Trêve olympique pour les Jeux Olympiques d'hiver de la XXIII Olympiade à Pyeongchang 2018 : [texte de la résolution](#).

Il est ainsi devenu une tradition que l'ONU par la voix de son secrétaire général et du président de l'Assemblée générale appelle les États membres à observer la traditionnelle Trêve olympique pendant la durée des Jeux Olympiques.

## **LA TREVE OLYMPIQUE PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES**

En s'appuyant sur les principes de la Charte olympique, le comité d'organisation des Jeux Olympiques est amené à organiser diverses activités avant et pendant les Jeux Olympiques dans le but de :

- promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples par le biais du sport
- promouvoir le concept de la Trêve olympique.

À Sydney, un soldat de la force de maintien de la paix au Timor-Leste et un volontaire des Nations Unies participèrent au relais de la flamme olympique. Par ailleurs, à la cérémonie d'ouverture, les athlètes des deux Corées défilèrent ensemble derrière le drapeau de la péninsule coréenne.

Les athlètes, les représentants des gouvernements et ceux du Mouvement olympique ont désormais pour habitude de signer un mur de la paix et de l'amitié au début de chaque édition des Jeux Olympiques lors d'une cérémonie consacrée à la Trêve olympique.

Les comités d'organisation des Jeux Olympiques innovent sans cesse dans leur manière d'appliquer le concept de la Trêve olympique.

Aux Jeux de Vancouver, le fait que le chef de l'État ait apporté son appui à la Trêve olympique a conféré à cette dernière une importance sans précédent depuis sa réintroduction en 1992. La gouverneure générale du Canada a symbolisé à la perfection la Trêve olympique car elle représentait la diversité et la richesse de la culture, de la population, de la langue et, surtout, de la tolérance canadienne.



À Londres, le LOCOG et le gouvernement britannique ont placé la barre encore plus haut pour ce qui est de l'organisation des activités consacrées à la Trêve olympique. Ils ont également pris des mesures extrêmement élaborées destinées à laisser un héritage durable en termes de développement humain.

À Sotchi, la Trêve olympique était une composante essentielle du programme culturel et éducatif proposé par le comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2014, dans lequel elle s'intégrait parfaitement. L'Université internationale olympique de Russie (RIOU), qui a ouvert ses portes aux étudiants du monde entier, était l'incarnation des idéaux de la Trêve olympique.

Aux Jeux Olympiques de Rio 2016, dix athlètes réfugiés originaires de quatre pays ont concouru au sein de l'équipe olympique des réfugiés. Leurs exploits sportifs et leur résilience ont rendu hommage au courage et à la persévérance de tous les réfugiés. La participation de l'équipe olympique des réfugiés a été annoncée en 2015 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a adopté la résolution sur la Trêve olympique.

En 2016, l'Administration postale des Nations Unies (APNU) a émis, en partenariat avec le CIO, un carnet de six timbres représentant des épreuves sportives et une colombe de la paix pour commémorer les valeurs que partagent les deux organisations, en particulier le concept du sport au service de la paix.

Durant les Jeux, des athlètes olympiques des quatre coins du monde ont apposé leur nom sur la Fresque de la Trêve olympique.

## **LA FONDATION INTERNATIONALE POUR LA TREVE OLYMPIQUE**

Dans le cadre de sa politique de promotion de la paix par le biais du sport et de l'idéal olympique, le CIO a établi, en juillet 2000, une Fondation Internationale pour la Trêve Olympique (FITO), dont le siège légal est à Lausanne, avec un siège symbolique à Olympie. La FITO définit ses actions autour des buts suivants :

- promouvoir l'idéal olympique pour servir la paix, l'amitié et la compréhension dans le monde et, en particulier, promouvoir l'ancienne tradition grecque de la Trêve olympique;

- œuvrer pour la prévention et la résolution des tensions à travers le sport, la culture et l'idéal olympique, notamment en coopérant avec toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales spécialisées dans ce domaine, en développant des programmes d'éducation et de recherche et en lançant des campagnes de communication pour promouvoir la Trêve olympique.

La FITO est administrée par un conseil de fondation, composé de personnalités du monde sportif et politique, qui se réunit une fois par an (sous la conduite du président du CIO et de la FITO).



Pour l'accomplissement de ses buts, la FITO a créé le Centre International pour la Trêve Olympique (CITO), qui est chargé de la mise en œuvre de projets liés à la promotion mondiale d'une culture de la paix par le sport et l'idéal olympique, selon la politique et les principes établis par la Fondation. Le Centre a son siège principal à Athènes.

---

## IMPRESSUM

LA TRÊVE OLYMPIQUE

21 décembre 2017

---

Une publication du



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Château de Vidy,  
1007 Lausanne,  
Suisse

Pour plus d'informations, contacter :

Centre Études Olympiques  
Tél. +41 021 621 66 22  
Fax +41 021 621 67 18  
[studies.centre@olympic.org](mailto:studies.centre@olympic.org)